

**Atelier sous-régional du Projet FORAF  
Kribi au Cameroun, du 26 au 27 février 2008**

De

**Validation des indicateurs de suivi des forêts d'Afrique  
Centrale et de la structure de l'Etat des Forêts 2008**

**RAPPORT D'ATELIER**

Modération / Facilitation et rapport par :  
Isaac NJIFAKUE

International Media, Conseils & Services (IMCS), [imcs@idee-action.org](mailto:imcs@idee-action.org)

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Liste des acronymes .....  | 3  |
| 1. Introduction .....  | 4  |
| 2. Contexte général .....  | 4  |
| 3. Objectifs de l'atelier : .....  | 5  |
| 4. Participants .....  | 5  |
| 5. Programmation générale .....  | 5  |
| 6. Déroulement .....   | 6  |
| 7. Résultats de l'Atelier .....  | 9  |
| Annexe 1: Indicateurs validés au niveau régional .....                                     | 12 |
| Annexe 2 : Indicateurs validés au niveau national .....                                    | 16 |
| Annexe 3 : Indicateurs validés au niveau des sites de gestion .....                        | 23 |
| Annexe 4 : Canevas du rapport sur l'état des forêts 2008 .....                             | 31 |
| Annexe 5 : Liste des participants .....  | 35 |
| Annexe 7 : Discours du représentant de l'UE .....  | 37 |
| Annexe 8 : Discours d'ouverture par l'Inspecteur numéro 1, représentant du<br>MINFOF ..... | 41 |
| Annexe 9 : Termes de référence des travaux en groupes .....                                | 44 |

## Liste des acronymes

|          |   |  |
|----------|---|--|
| CCR      | : | Centre Commun de Recherche   |
| CE       | : | Commission Européenne  |
| CEE      | : | Communauté Economique Européenne   |
| CIFOR    | : | Centre pour la Recherche Forestière Internationale   |
| CIRAD-ES | : | Centre de coopération internationale en recherche<br>agronomique pour le développement—Environnement<br>et société |
| COMIFAC  | : | Commission des forêts d’Afrique centrale   |
| FORAF    | : | Forêts d’Afrique Centrale (Projet)   |
| FRM      | : | Forêt Ressources Management  |
| GTZ      | : | Coopération Technique Allemande  |
| OAB      | : | Organisation Africaine du Bois   |
| OFAC     | : | Observatoire des Forêts d’Afrique Centrale   |
| OIBT     | : | Organisation Internationale des Bois Tropicaux   |
| ONG      | : | Organisation Non Gouvernementale   |
| PA       | : | Plan d’Aménagement   |
| PCI      | : | Principes, Critères, Indicateurs   |
| PFBC     | : | Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo   |
| RDC      | : | République démocratique du Congo   |
| TdR      | : | Termes de Référence  |
| UCL      | : | Université catholique de Louvain   |
| UFA      | : | Unité Forestière d’Aménagement   |
| USAID    | : | Agence américaine pour le développement international  |

## 1. Introduction

Sur organisation conjointe des Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun, de la COMIFAC, du Projet FORAF, et avec l'appui financier de la Commission Européenne et de la GTZ, s'est tenu les 26 et 27 Février 2008 l'Atelier sous-régional de **validation des indicateurs de suivi des forêts d'Afrique Centrale et de la structure de l'Etat des Forêts 2008**. Le présent rapport exploite les TdR fournis par les organisateurs pour en rappeler les contextes, objectifs, participants et programme. Ensuite il renseigne succinctement sur le déroulement de l'Atelier, et présente les résultats obtenus.

## 2. Contexte général

Le plan de convergence de la COMIFAC prévoit dans un de ses axes la mise en place d'un Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC). Un tel observatoire lui permettra ainsi qu'aux membres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), de disposer d'un outil essentiel de pilotage et de partage des connaissances pour une meilleure gouvernance et une gestion durable des écosystèmes forestiers. L'objectif principal de l'observatoire est de conserver la biodiversité, d'assurer le bien-être des populations qui en dépendent et de permettre à la forêt de jouer un rôle fort dans le développement économique national des pays d'Afrique Centrale.

En contribution à la mise en place de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale, la Commission Européenne (CE) finance, sur la ligne budgétaire Forêts Tropicales le projet FORAF. Le Centre Commun de Recherche (CCR) de la CEE en assure la mise en œuvre et la coordination scientifique, en lien étroit avec la délégation de la CE en République Démocratique du Congo (RDC). En plus de la CE, le projet FORAF est appuyé par plusieurs membres du PFBC dont la France (Coopération Française), les Etats unis d'Amérique (USAID) et l'Allemagne (GTZ). Le projet FORAF est exécuté par le CCR et un consortium d'institutions scientifiques conduit par le CIRAD-ES (France) et comprenant le Centre pour la Recherche Forestière Internationale (CIFOR, Indonésie), la société Forêt Ressources Management (FRM, France) et l'Université Catholique de Louvain (UCL, Belgique). La cellule régionale du projet FORAF est basée à Kinshasa et ses activités s'étendent dans les pays forestiers d'Afrique Centrale membres du PFBC, à savoir la République démocratique du Congo, la République du Congo, la République Centrafricaine, le Gabon, la Guinée Equatoriale, et le Cameroun

En vue de la mise en place d'un mécanisme sous-régional d'Observatoire, le projet FORAF se propose d'établir une base de connaissances sur les forêts de la sous-région et mettre en place des systèmes de suivi de l'environnement naturel et socio-économique de la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. Dans une perspective d'un fonctionnement de l'Observatoire à long terme, le

projet FORAF contribuera aussi au renforcement des capacités sous-régionales, nationales et locales en matière de collecte et de gestion des informations sur le secteur forestier. Pendant la durée de sa mise en œuvre, le projet FORAF procédera à la **publication périodique de rapports sur l'Etat des Forêts d'Afrique Centrale**.

Le suivi de l'environnement naturel et socio-économique de la gestion des écosystèmes forestiers doit reposer sur des **indicateurs**. Ces indicateurs guideront la collecte des données qui entre autres, serviront à la production de rapports sur l'Etat des Forêts d'Afrique Centrale. L'approche du projet FORAF est de **définir des indicateurs validés sur une base consensuelle entre les représentants des différents groupes d'acteurs impliqués directement ou indirectement dans la gestion des ressources forestières en Afrique Centrale**. C'est dans cette optique que s'est organisé l'atelier sous-régional FORAF du 26 au 27 février 2008 à Kribi au Cameroun.

### 3. Objectifs de l'atelier :

1. Présenter et valider le projet de structuration générale des indicateurs de suivi de l'état des forêts en Afrique Centrale
2. Présenter et valider les projets d'indicateurs sur : le cadre légal et institutionnel, le suivi du couvert forestier, le suivi de l'exploitation forestière, le suivi de la valorisation et la conservation de la biodiversité
3. Présenter et valider le projet de structure du rapport sur l'Etat des Forêts 2008

### 4. Participants

Les participants sont venus des organismes partenaires suivants :

- ☛ Secrétariat Exécutif COMIFAC
- ☛ Coordonnateurs Nationaux COMIFAC
- ☛ Bailleurs de fonds
- ☛ Consortium de mise en œuvre du projet FORAF
- ☛ Organisations internationales du secteur forêt/environnement
- ☛ ONGs de conservation
- ☛ Représentants du secteur privé
- ☛ Projets de développement

La liste des participants effectifs est jointe en Annexe (Annexe 5)

### 5. Programmation générale

Le programme détaillé de l'Atelier, re-aménagé pour tenir compte de certaines arrivées tardives des participants, est joint en Annexe (Annexe 6). Pour l'essentiel, il a comporté les articulations suivantes :

- ☞ Ouverture et présentation des projets d'indicateurs par le consortium FORAF: une demi journée
- ☞ Travaux et groupes et restitution et validation des projets d'indicateurs: deux demis journées
- ☞ Présentation et validation du projet d'Etat des Forêts 2008 : une demi journée

## 6. Déroulement

L'arrivée retardée de certains participants à Kribi du fait de la concomitance de la grève des transporteurs qui a perturbé le système de transport au Cameroun a forcé l'organisation à décaler l'ouverture de l'atelier à 11.00 heures. Cette ouverture a été ponctuée par :

- ☞ Le discours de M. Philippe Mayaux du CCR (Italie), représentant du principal bailleur du FORAF qui est la Commission de l'Union Européenne. Le texte de son discours est joint en Annexe (Annexe 7)
- ☞ Le discours d'ouverture prononcé par M. L'Inspecteur n°1 au MINFOF, représentant le Ministre empêché (Annexe 8)

\*       \*  
\*       \*

Les premières plénières (11.00-13.30 et 14.30-16.00) ont permis aux participants de se présenter, faire les exposés introductifs, organiser les travaux en groupes (formation des groupes et TdR des travaux, cf Annexes 5 et 9).

Les participants se sont présentés en un tour de table

Les exposés introductifs ont comporté les éléments synthétiques rappelés ci-après :

- ☞ structure des indicateurs ; il s'est agi ici de présenter les thématiques des indicateurs, ainsi que le niveau de leur formulation afin que les participants prennent conscience du travail d'amélioration leur incombant dans le cadre de l'Atelier ;
- ☞ indicateurs de suivi du couvert forestier et cadre juridique et institutionnel : données générales et données sur les sites (superficies, couverts forestiers...) ; cadre légal et institutionnel de valorisation de la biodiversité : accords, traités, conventions, codes divers..., capacités institutionnelles, aspects portant sur les aires protégées (superficies et végétation), aspects portant sur l'exploitation forestière (données économiques notamment)

- ☞ indicateurs de suivi de l'exploitation forestière (formelle y compris communale et communautaire, informelle) : volumes, valeurs, statistiques et typologie par rapport aux aspects d'exploitation / production, exportations, commercialisation locale, transformation, plantation, fiscalité, titres...
- ☞ indicateurs de suivi de la biodiversité : éléments constitutifs, état, évolution, biens et services, usages, gestion, conservation, valorisation, cas spécifiques des Aires Protégées, dynamiques socioéconomiques, aspects fauniques...
- ☞ structure des rapports sur l'état des forêts ; la présentation a articulé cette structure autour des points suivants : synthèse des indicateurs, biens et services environnementaux, vision prospective, données sur la forêt par pays, aspects de paysages, calendrier pour la réalisation du prochain rapport

Des discussions généralement très engagées ont suivi les exposés introductifs. Les aspects questionnés, et les réponses / commentaires afférents suite à ces discussions sont consignés dans le Tableau ci-après qui a été produit rapidement et distribué aux groupes de travail pour exploitation.

| Questions posées   | Réponses données / commentaires formulés   |
|--|--|
| <b>Session sur les indicateurs</b>   |  |
| Comment la codification des indicateurs a-t-elle été faite ?   | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Il s'agit seulement de codes internes. Le "R" de Région renvoie à la Sous-région</li> <li>○ Il est vivement recommandé d'harmoniser la codification et la rendre pertinente</li> </ul>  |
| Risque de redondance si l'on considère les indicateurs de niveau régional et de niveau national. Est-ce que la responsabilité de synthèse des indicateurs de niveau régional ne devrait pas être du ressort du FORAF ? | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Il faut savoir que tous les indicateurs de niveau régional ne procèdent pas toujours de la synthèse des indicateurs nationaux (les tri-nationales et les agrégats de niveau COMIFAC par exemples...)</li> <li>○ Il est apparu que, exception faite des indicateurs relevant du point précédent, il n'est pas important de trop s'attarder sur les indicateurs de niveaux régionaux</li> </ul> |
| Pourquoi le FORAF ne s'occupe que de 6 pays, alors que la COMIFAC en couvre plus ?   | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les 6 pays couvrent l'essentiel des ressources forestières de la région</li> <li>○ D'autres initiatives prennent en compte les pays non couverts</li> </ul>   |
| Pourquoi la FAO n'est pas partenaire au Projet Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAF)   | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le Projet collabore avec la FAO, mais la FAO ne contribue pas financièrement au projet FORAF.</li> <li>○ Les données de FORAF seront plus affinées que celles de la FAO car le FAO travaille à une échelle globale alors que FORAF ne s'intéresse qu'à l'Afrique Centrale.</li> </ul>   |
| L'on a observé que les indicateurs sociaux sont insuffisants   | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La liste proposée en comporte (notamment au niveau des chapitres portant sur l'exploitation et sur la biodiversité), mais on peut en ajouter/ critiquer pour améliorer ce qui est proposé</li> </ul>  |
| Pourquoi on a considéré les périodes de référence : 1990-2000 et 2000-2005 ?   | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ On a tenu compte de la disponibilité des données, notamment les données de la cartographie par satellite</li> </ul>   |

|   |   |
|---|---|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1990 est l'année de référence (ou clé) de la convention sur le climat</li> </ul>   |
| Dans bien des cas, les propositions d'indicateurs sont encore des thèmes d'indicateurs  | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'attente est que ces indicateurs soient améliorés dans les ateliers sur la base des critères retenus</li> </ul>   |
| Quel mécanisme de collecte est envisagé ?   | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ FORAF va utiliser les fournisseurs de données (administrations, ONGs, acteurs privés...). Il y aura des points focaux nationaux. La formalisation des échanges inter partenaires est en cours</li> <li>○ FORAF va cependant réaliser des collectes quand il n'y a pas de fournisseur</li> </ul>  |
| En fonction de quoi on a retenu les indicateurs proposés ?  | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ "Leçons apprises" du premier rapport sur les forêts d'Afrique Centrale</li> <li>○ Prise en compte des dynamiques internationales, des besoins multi acteurs</li> <li>○ Il y aura des données libres et des données à accès limité</li> </ul>   |
| Quid des mines, des hydrocarbures, des carrières  | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ C'est aux ateliers d'améliorer le niveau de prise en compte qui est celui des propositions d'indicateurs</li> </ul>  |
| Quid des services environnementaux, des exploitations informelles de la BD, des PFNL  |   |
| Les résultats des initiatives antérieures (Kinshasa, 2007 par exemple), ainsi que les initiatives existantes, avec des acquis significatifs (base de données GTZ et autres) sont pris en compte ? | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cela a été pris en compte, mais l'atelier doit être informatif par rapport aux initiatives. Au besoin ajouter une colonne portant sur les acteurs partenaires potentiels</li> </ul>  |
| <b>Session sur le canevas de rapport, Edition 2008</b>  |   |
| Quels sont les différences entre le canevas du précédent rapport et l'édition actuelle  | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Analyse par niveaux</li> <li>○ Choix de traiter des thématiques transversales différentes d'un rapport à un autre</li> <li>○ Moins de landscapes pour plus de situations d'Aires Protégés...</li> </ul>  |
| Comment tenir compte des différents statuts des ressources, notamment les ressources exploitées hors titres   | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prendre en compte les aspects de titres de courte durée</li> <li>○ Mieux valoriser les Aires Protégées et aspects sociaux dans le rapport, ainsi que les concession forestière de plus longue durée</li> <li>○ Insérer un chapitre sur l'évolution du commerce du bois</li> <li>○ Inclure les questions de certification ; les APV, l'exploitation / transformation artisanale, les forêts communales</li> </ul> |
| On n'aurait pas suffisamment pris en compte les spécificités des peuples autochtones  | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La notion de "peuple autochtone est de plus en plus sujette à critique. Ce pourrait être une thématique dans le rapport 2008</li> </ul>  |
| ○ Risques de redondances si   |   |

|  |  |
|--|--|
| <p>l'on ne fait pas attention en traitant les sujets de niveau régional et les sujets de niveaux nationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services environnementaux à renvoyer à la fin</li> <li>○ Pourquoi la perspective 2040 ?</li> <li>○ Canevas pas suffisamment harmonisé avec le Plan de convergence</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Un sous-groupe est créé pour proposer une re-organisation conséquente de la logique et des éléments du canevas du rapport. Le sous-groupe se compose de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Malele Sébastien</li> <li>○ Billand Alain</li> <li>○ Eba'a Atyi Richard</li> <li>○ Hakizumwami Elie</li> </ul> </li> </ul> |
| <p>Qui sont les destinataires des données de l'OFAC ? Sous quelles formes / supports présenter les données</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Elaborer un plan de communication</li> </ul>  |

Les travaux en groupes ont eu lieu lors des sessions suivantes :

- ☞ Le 26 Février de 16.30-18.30
- ☞ Le 27 Février de 08.30-13.00.

Les dynamiques au niveau des groupes ont été généralement faites d'engagement intense et d'un réel souci de contribuer à améliorer le corpus d'indicateurs et l'organisation de leur suivi, en vue de produire des rapports sur l'état des forêts qui soient de plus en plus pertinents.

La dernière plénière de mise en commun (restitutions), discussions et validations a eu lieu le 27 Février de 15.00 à 19.00. A cette occasion le sous-groupe sur le canevas du rapport sur la forêt d'Afrique Centrale a aussi présenté ses conclusions qui ont fait l'objet de discussions, améliorations avant de valider finalement le canevas tel que présenté dans le chapitre suivant sur les résultats de l'Atelier.

## 7. Résultats de l'Atelier.

En guise de résultats de l'atelier, il y a les productions des groupes validés en plénière finale et qui sont annexées au présent rapport. Mais il a aussi et surtout les contributions pertinentes qui se sont dégagées lors des travaux en plénières et qui sont rapportées dans la suite de ce rapport.

L'une des critiques récurrentes était que le niveau de formulation des indicateurs était insuffisant. C'est pourquoi, en plénière les critères suivants ont été définis comme devant caractériser chaque indicateur :

- ☞ Quoi ? ce qu'on doit mesurer, suivre (facteur considéré) ;
- ☞ Est-il pertinent pour renseigner utilement sur l'effet / impact considéré ?
- ☞ Quelle priorité ? Il a été convenu que les participants apprécient le niveau de priorité selon qu'il est bas (1), moyen (2), élevé (3)

- ☞ Quelle unité de mesure ? Surface ? volume ?... selon le niveau de détail qu'on souhaite avoir
- ☞ Quelle fréquence de collecte / mise à jour ?
- ☞ Où trouver l'information sur l'indicateur ? Source.

Les groupes ont donc travaillé sur la base des TdR adoptés (Annexe 9) et qui ont repris les critères ci-dessus.

\*       \*  
\*

Le groupe 1 a travaillé sur le couvert forestier et sur le cadre légal et institutionnel. Les résultats détaillés produits par ce groupe, sont inclus dans les annexes 1 à 3 qui présentent la synthèse des indicateurs validés selon les différents niveaux d'intérêts. Toutefois, lors de la restitution, il a été proposé que soient pris en compte les aspects des indicateurs régionaux qui pour certains seront spécifiquement régionaux et ne seront pas uniquement des agrégats des indicateurs nationaux. Il faudra aussi dans le futur prendre en compte les aspects concernant les indicateurs spécifiquement locaux, notamment prendre en compte à ce niveau les considérations de gouvernance participative (implication des acteurs de la Société Civile). L'indicateur ici pourrait être : "fonctionnalité des plates-formes pluri acteurs de concertation". Enfin, il faudra veiller à intégrer les aspects de codes légaux portant sur les autres ressources naturelles (minières, pétrolières...) pouvant avoir des incidences sur la gestion des ressources forestières.

\*       \*  
\*

Le groupe 2 a travaillé sur l'exploitation forestière. Les résultats détaillés produits par ce groupe, sont inclus dans les annexes 1 à 3. Cependant, lors de la restitution, il a été proposé que soient pris en compte, s'agissant des approches de plantations, un indicateur qui pourrait être formulé comme suit : "densité des plantations par essences". D'autres indicateurs envisageables sous ce chapitre concernant l'exploitation forestière sont : "plan de gestion faune dans les UFA" ; "impacts de gestion des forêts communales" ; "prise en compte des acteurs attenants aux AP et UFA et leurs problèmes d'interfaces" ; "périodicité de révision des PA" ; "nombre / % des UFA appliquant les PCI/OIBT/OAB" ; "les essences à promouvoir" ; "commercialisation : produits, essences, valeurs associées, consommations locales, mercuriale, pays importateurs..."

\*       \*  
\*

Le groupe 3 a travaillé sur le thème " Conservation et valorisation de la biodiversité". Les résultats détaillés produits par ce groupe, sont inclus dans les annexes 1 à 3. La question de l'échelle nationale en biodiversité a été fort

discutée suite à la présentation faite par ce groupe en plénière : fallait-il prendre en compte la biodiversité hors massif forêt dense ? Il est apparu que le projet FORAF va certes se concentrer, en termes d'activités financées et de contenus du rapport sur l'état de la forêt, sur les massifs de forêts denses, toutefois, si des informations sur la biodiversité hors forêts denses sont accessibles/disponibles, ces données seront intégrées dans d'autres supports (bases de données, sites web...par exemples) pour pouvoir les partager.

\* \*  
\*

Le comité formé pour faire des propositions par rapport à la structure du rapport sur la forêt a fait aussi sa restitution. L'annexe 4 jointe au rapport présente le canevas validés à partir de la proposition de ce comité. Lors de la restitution des dites propositions, les contributions pertinentes retenues ont porté d'abord sur le fait que le volet démographique n'est pas pris en compte. Il est donc proposé d'inclure, au niveau de la sous-partie 1, un § sur le contexte général. De même les participants ont recommandé que l'OFAC rende disponibles, par le biais de son site web, des cartes de référence. Il a également été souligné de considérer les données en provenance des "placettes permanentes", notamment comme dispositif de recherche permanent.

La question restée ouverte a été celle de la périodicité / fréquence des rapports sur la forêt (tous les deux ans ? tous les quatre ans ?...). Une solution consensuelle n'a pas été trouvée.

## Annexe 1: Indicateurs validés au niveau régional

| <b>Indicateurs au niveau régional</b>   |  |
|---|--|
| <b>R.1 Couvert forestier</b>  |  |
| <b>R.1.1 Surface forestière</b>   |  |
| R.1.1.1 Superficie forestière en Afrique Centrale   |  |
| R.1.1.2 Superficie par type de forêt en Afrique Centrale (typologie forestière de référence proposée par FORAF) |  |
| <b>R.1.2 Evolution du couvert forestier d'Afrique Centrale</b>  |  |
| R.1.2.1 Evolution du couvert forestier 1990 – 2000  |  |
| R.1.2.2 Evolution du couvert forestier 2000 – 2005  |  |
| <b>R.2 Cadre légal et institutionnel</b>  |  |
| R.2.1 Accords et traités inter-états  |  |
| R.2.2 Initiatives inter-états de gestion commune des ressources   |  |
| <b>R.3 Exploitation Forestière en Afrique Centrale</b>  |  |
| <b>R.3.1 Données économiques du secteur forestier</b>   |  |
| R.3.1.1 Contribution au PIB   |  |
| R.3.1.2 Contribution à la balance commerciale   |  |
| R.3.1.3 Recettes fiscales   |  |
| R.3.1.4 Emplois générés (directs et indirects)  |  |
| R.3.1.5 Données sous-régionales sur la fiscalité décentralisée (rétrocession des redevances et taxes)           |  |
| <b>R.3.2 Statistiques forestières et flux</b>   |  |
| R.3.2.1 Production sous régionale de grumes   |  |
| R.3.2.2 Produits transformés par catégories et types de producteurs   |  |
| R.3.2.3 Essences concernées (20 essences les plus exploitées)   |  |
| R.3.2.4 Exportations, par types de produits   |  |
| R.3.2.5 Taux de transformation  |  |
| R.3.2.6 Stock de Carbone  |  |
| <b>R.3.3 Les concessions forestières industrielles de gestion durable</b>                                       |  |
| R.3.3.1 Superficie totale attribuée en concessions industrielles  |  |
| R.3.3.2 Nombre de concessions   |  |

|   |
|---|
| R.3.3.3 Superficie totale des concessions en convention provisoire (phase de préparation du Plan d'Aménagement) |
| R.3.3.4 Superficie totale des concessions et nombre de concessions avec plans d'aménagement approuvés           |
| R.3.3.5 Superficie totale (et nombre) des concessions certifiées pour la gestion durable                        |
| R.3.3.6 Superficie totale (et nombre) des concessions disposant de certificats de légalité                      |
| R.3.3.7 Production totale durable réalisée dans des forêts sous aménagement                                     |
| <b>R.3.4 La gestion des forêts communautaires</b>   |
| R.3.4.1 Superficies totales déjà attribuée aux communautés  |
| R.3.4.2 Superficie totale des FC avec plans simples de gestion approuvés  |
| R.3.4.3 Superficie totale des FC en exploitation  |
| R.3.4.4 Estimation globale des volumes produits   |
| R.3.4.5 Superficie totale des FC certifiées par type de certification   |
| R.3.4.6 Superficie totale des FC avec attestation de légalité   |
| <b>R.3.5 Les titres forestiers de courte durée</b>  |
| R.3.5.1 La superficie totale attribuée par an   |
| R.3.5.2 Le nombre d'arbre total attribué par an   |
| R.3.5.3 Le volume total attribué par an   |
| R.3.5.4 Volume total produit  |
| <b>R.3.5 La transformation industrielle des bois</b>  |
| R.3.5.1 Unités de transformation par catégories   |
| R.3.5.2 Capacités de transformation   |
| R.3.5.3 Rendement   |
| <b>R.3.6 Les plantations forestières</b>  |
| R.3.6.1 Superficie totale   |
| R.3.6.2 Essences prédominantes  |
| R.3.6.3 Volumes récoltés  |
| R.3.6.4 Superficie totale certifiée   |
| R.3.6.5 Superficie totale sous attestation de légalité  |
| R.3.6.6 Exports   |
| <b>R.3.7 Exploitation informelle pour le bois d'œuvre</b>   |
| R.3.7.1 Acteurs (commanditaire et intermédiaires)   |

|  |
|--|
| R.3.7.2 Volume produits  |
| R.3.7.3 Quantités exportées  |
| R.3.7.4 Nombre d'emplois générés   |
| <b>R.4 Conservation et valorisation de la biodiversité en Afrique Centrale</b>   |
| <b>R.4.1 Etat et évolution des éléments constitutifs de la biodiversité</b>  |
| R.4.1.1 Evolution de l'abondance et de la répartition des espèces  |
| R.4.1.1.1 Nombre de sites avec inventaires (pour toutes les espèces animales possible)   |
| R.4.1.1.2 Nombre d'inventaires (pour toutes les espèces animales possible)   |
| R.4.1.1.3 Superficie totale couverte par les inventaires (pour toutes les espèces animales possible)   |
| R.4.1.1.4 Population totale (pour toutes les espèces animales possible)  |
| R.4.1.1.5 Abondance relative (pour toutes les espèces animales possible)   |
| R.4.1.2 Modification de l'état des espèces menacées et/ou protégées  |
| <b>R.4.2 Biens et services issus de la biodiversité forestière</b>   |
| <b><i>Biens et services de prélèvement</i></b>   |
| R.4.2.1 Services à l'agriculture, à l'élevage et à la pêche synthèse régionale évolution des terres agricoles (prélèvement sur les terres forestières) |
| R.4.2.2 La chasse alimentaire  |
| R.4.2.2.1 Prélèvements et consommation   |
| R.4.2.2.2 Espèces concernées   |
| R.4.2.2.3 Economie de la filière : synthèse régionale revenus, équivalent temps plein...   |
| R.4.2.3 Les autres produits forestiers non ligneux   |
| R.4.2.3.1 Prélèvements et consommation   |
| R.4.2.3.2 Espèces concernées   |
| R.4.2.3.3 Synthèse régionale Economie des filières : revenus, équivalent temps plein   |
| R.4.2.4 Les eaux continentales ( <i>avec focus sur eaux internationales</i> )  |
| R.4.2.5 Le bois d'œuvre et de service (cf. R.3.7)  |
| R.4.2.6 Le bois de feu   |
| R.4.2.6.1 Prélèvements et consommation   |
| R.4.2.6.2 Espèces concernées   |
| R.4.2.6.3 Synthèse régionale Economie des filières : revenus, équivalent temps plein...  |
| R.4.2.7 Les ressources génétiques et biochimiques  |

|  |
|--|
| R.4.2.8 Autres ressources économiques : tourisme...  |
| <b>Autres services</b>   |
| R.4.2.9 Services de régulation   |
| R.4.2.9.1 Air, climat mondial, climat local, cycle de l'eau, érosion, assainissement, maladies, parasites, pollinisation, risques naturels |
| R.4.2.10 Services patrimoniaux   |
| R.4.2.10.1 Valeurs spirituelles et religieuses : Bois sacrés, etc.   |
| <b>R.4.3 Usages et modes de gestion de la biodiversité forestière</b>  |
| <b>Aspects institutionnels</b>   |
| R.4.3.1 Accords, conventions et traités inter-états (cf R.2.1)   |
| R.4.3.2 Accords et initiatives inter-états de gestion des ressources (cf R.2.2)  |
| <b>Les outils formels de valorisation et gestion de la biodiversité</b>  |
| R.4.3.3 Les aires protégées  |
| R.4.3.3.1 Typologie : statut, nombre, répartition, carte   |
| R.4.3.3.2 Pertinence : % espèces, habitats, écosystèmes protégés   |
| R.4.3.3.3 Aménagement et gestion : effort de gestion (personnel, budget), plans d'aménagement  |
| R.4.3.3.4 Suivi et contrôle : infractions, incidents, PV   |
| R.4.3.4 Prise en compte de la biodiversité dans les concessions forestières  |
| R.4.3.4.1 Variables mesurées dans les concessions  |
| R.4.3.4.2 Superficie des séries de conservation  |
| R.4.3.4.3 Liste des espèces phares dans les concessions forestières  |
| R.4.3.4.4 Abondance des espèces phares dans les concessions  |
| R.4.3.5 L'organisation et la gestion du tourisme cynégétique   |
| R.4.3.5.1 Typologie des zones cynégétiques   |
| R.4.3.5.2 Superficie totale concédée en zone d'intérêt cynégétique aux amodiataires  |
| R.4.3.5.3 La superficie totale des zones d'intérêt cynégétique à gestion locale  |
| R.4.3.5.4 Prise en compte de la biodiversité hors AP et concession   |
| R.4.3.6 L'organisation et la gestion de la chasse dans les zones banales   |
| R.4.3.6.1 Organisation et pratiques de la chasse   |
| R.4.3.6.2 Organisation administrative du suivi et du contrôle de la chasse   |
| R.4.3.7 La gestion et la protection de la biodiversité par les communautés   |

## Annexe 2 : Indicateurs validés au niveau national

| <b>Indicateurs au niveau national</b>  |
|--|
| <b>N.1 Couvert forestier</b>   |
| <b>N.1.1 Superficie forestière</b>   |
| N.1.1.1 Superficie forestière nationale  |
| N.1.1.2 Superficie par type de forêt au niveau national (typologie de référence proposée par FORAF)  |
| N.1.1.3 Superficie planifiée du Domaine Forestier Permanent  |
| N.1.1.4 Superficie totale planifiée des forêts de production   |
| <b>N.1.2 Evolution du couvert forestier national</b>   |
| N.1.2.1 Evolution du couvert forestier national 1990 – 2000  |
| N.1.2.2 Evolution du couvert forestier national 2000 – 2005  |
| <b>N.2 Cadre légal et institutionnel</b>   |
| <b>N.2.1 Cadre légal</b>   |
| N.2.1.1 Codes forêt/faune/environnement (Lois et textes réglementaires)  |
| N.2.1.2 Listes des textes d'application  |
| N.2.1.3 Code du travail et principaux textes réglementaires s'appliquant au secteur forestier en la matière (Conventions collectives du travail dans le secteur forestier) |
| N.2.1.4 Conventions et accords internationaux – Signé / ratifications par chaque Etat  |
| N.2.1.5 Autres codes relatifs aux autres ressources naturelles   |
| N.2.1.6 Plan d'affectation des terres  |
| N.2.1.7 Typologie des titres forestiers  |
| N.2.1.8 Typologie des aires protégées  |
| <b>N.2.2 Capacité institutionnelle des acteurs (administration, société civile, secteur privé)</b>   |
| N.2.2.1 Institutions de gestion (Ministères, Fonds forestiers, Fonds faune, Organismes sous tutelle)   |
| N.2.2.2 Institutions de formation / de recherche en foresterie   |
| N.2.2.2.1 Institutions de Formation  |
| N.2.2.2.2 Institutions de recherche  |
| N.2.2.3 Personnels techniques impliqués dans la gestion des ressources forestières   |

|  |
|--|
| N.2.2.3.1 Personnels techniques employés par l'administration par niveau de formation  |
| N.2.2.3.2 Personnels techniques employés par les ONG par niveau de formation   |
| N.2.2.3.3 Personnels techniques employés par le secteur privé par niveau de formation  |
| N.2.2.3.4 Cadres techniques disponibles par sous-secteur (Forêt/Conservation et valorisation de la biodiversité)   |
| N.2.2.4 Personnels techniques en service dans les structures décentralisées  |
| N.2.2.4.1 Personnels affectés dans des administrations provinciales et sites de gestion (suivi des concessions forestières, aires protégées)                         |
| N.2.2.4.2 Personnels techniques employés par le secteur privé au niveaux des provinces et sites de gestion (suivi des concessions forestières, aires protégées)      |
| N.2.2.4.3 Personnels employés par les ONG aux niveaux des provinces et sites de gestion (suivi des concessions forestières, aires protégées)                         |
| N.2.2.5 Equipements techniques majeurs (expl. SIG, base de données informatisées..)  |
| N.2.2.5.1 Equipements techniques majeurs détenus par l'administration (expl. SIG, base de données informatisées..)   |
| N.2.2.5.2 Equipements techniques majeurs détenus par les ONG (expl. SIG, base de données informatisées..)  |
| N.2.2.5.3 Equipements techniques majeurs détenus par le secteur privé (expl. SIG, base de données informatisées..)   |
| N.2.2.6 Moyens logistiques (véhicules, avion, bateau) de l'administration  |
| N.2.2.7 Moyens financiers  |
| N.2.2.7.1 Moyens financiers alloués par l'administration (Budget et autres, proportions allouées aux services centraux, décentralisés et décentralisés sous tutelle) |
| N.2.2.7.2 Moyens financiers internationaux (Appui budgétaire)  |
| N.2.2.7.3 Moyens financiers internationaux (Appui direct aux projets)  |
| N.2.2.7.4 Moyens financiers mobilisés par les ONGs   |
| N.2.2.8 Existence des programmes restructurant (types Programme Sectoriel Forêt - Environnement)   |
| N.2.2.9 Projets de développement dans le secteur Forêt/Environnement (date de début et date de fin)  |
| <b>N.3 Exploitation forestière</b>   |
| <b>N.3.1 Données économiques du secteur forestier</b>  |
| N.3.1.1 Contribution au PIB  |
| N.3.1.2 Contribution à la balance commerciale  |
| N.3.1.3 Recettes fiscales  |
| N.3.1.4 Emplois générés (directs et indirects)   |
| <b>N.3.2 Statistiques forestières et flux</b>  |
| N.3.2.1 Production nationale abattu de grumes (secteur formel)   |

|  |
|--|
| N.3.2.2 Production par essence pour les 10 essences les plus importantes   |
| N.3.2.2.1 Production par type de titre   |
| N.3.2.2.2 Production par compagnie (10 premières)  |
| N.3.2.2.3 Volume entrée usine  |
| N.3.2.3 Taux local de transformation : volumes de grumes entrés dans des usines situées dans le pays en rapport avec la production de grumes |
| N.3.2.4 Quantités de produits transformés par type de produits   |
| N.3.2.5 Quantités de produits transformés par types de producteurs (industriel, semi-industriel, artisanal)                                  |
| N.3.2.6 Exportations en volume, par types de produits  |
| <b>N.3.3 Concessions forestières industrielles de gestion durable</b>  |
| N.3.3.1 Superficie totale des forêts de production planifiées au niveau national   |
| N.3.3.1.1 Superficie totale déjà attribuée en concessions et nombre de concessions   |
| N.3.3.1.2 Superficie totale des assiettes annuelles de coupe (AAC)   |
| N.3.3.2 Superficie totale et nombre de concessions en convention provisoire (phase de préparation du Plan d'Aménagement)                     |
| N.3.3.3 Superficie totale des concessions et nombre de concessions avec plans d'aménagement approuvés  |
| N.3.3.4 Superficie totale (et nombre) des concessions certifiées (par type de certificats)   |
| N.3.3.5 Superficie totale (et nombre) des concessions engagés dans la certification (ayant au moins organisé un pré-audit)                   |
| N.3.3.6 Superficie totale (et nombre) des concessions disposant de certificats de légalité   |
| N.3.3.7 Production totale réalisée dans les forêts avec plans d'aménagement approuvés  |
| N.3.3.8 Carte de localisation des concessions  |
| <b>N.3.4 Gestion des forêts communales</b>   |
| N.3.4.1 Superficie totale des forêts affectées aux communes  |
| N.3.4.2 Superficie totale et nombre des forêts communales avec plan d'aménagement approuvé   |
| N.3.4.3 Superficie totale et nombre des forêts communales certifiées par type de certificat  |
| N.3.4.4 Superficie totale et nombre des forêts communales engagées dans la certification   |
| N.3.4.5 Superficie totale des forêts communales avec attestation de légalité   |
| N.3.4.6 Production totale réalisée dans des forêts communales <b>avec plan</b> d'aménagement approuvé  |
| <b>N.3.5 Gestion des forêts communautaires</b>   |
| N.3.5.1 Superficies totales déjà réservées par les communautés   |
| N.3.5.2 Superficie totale des FC avec plans simples de gestion approuvés   |
| N.3.5.3 Superficie totale des FC en exploitation   |

|   |
|---|
| N.3.5.4 Superficie totale des FC certifiées par type de certification   |
| N.3.5.5 Superficie totale des FC avec attestation de légalité   |
| N.3.5.6 Production totale-réalisée dans des FC  |
| <b>N.3.6 Les titres d'exploitation forestière de courte durée</b>   |
| N.3.6.1 Titre basé sur la superficie : La superficie et nombre de titres attribués par an par type de titre                               |
| N.3.6.2 Titre basé sur le nombre de tiges (effectifs) : Le nombre d'arbres total et nombre de titres attribués par an                     |
| N.3.6.3 Titre basé sur le volume : Le volume total et nombre de titres attribués par an   |
| N.3.6.4 Production réalisée dans les titres de courte durée par type de titre   |
| <b>N.3.7 Transformation du bois</b>   |
| N.3.7.1 Nombre d'Unités de transformation industrielle par type de transformation (sciages, déroulage, tranchage, contre-plaques, autres) |
| N.3.7.2 Capacités de transformation   |
| N.3.7.3 Rendement par type de transformation  |
| <b>N.3.8 Les plantations forestières</b>  |
| N.3.8.1 Superficie totale,  |
| N.3.8.1.1 Superficie plantée au cours de l'année  |
| N.3.8.2 Essences prédominantes (10 plus importantes)  |
| N.3.8.3 Volumes récoltés  |
| N.3.8.4 Volumes exportés  |
| N.3.8.5 Superficie totale certifiée,  |
| N.3.8.6 Superficie totale sous attestation de légalité  |
| <b>N.3.9 L'exploitation forestière informelle</b>   |
| N.3.9.1 Estimation volumes par type de produits   |
| N.3.9.2 Essences concernées (10 plus importantes)   |
| N.3.9.3 Statut des forêts d'origine des arbres abattus  |
| N.3.9.4 Nombre d'emplois impliqués  |
| N.3.9.5 Estimation des volumes exportés   |
| <b>N.4 Conservation et valorisation de la biodiversité</b>  |
| <b>N.4.1 Etat et évolution des éléments constitutifs de la biodiversité</b>   |
| N.4.1.1 Evolution de l'abondance et de la répartition des espèces   |
| N.4.1.1.1 Nombre de sites avec inventaires (pour toutes les espèces animales possible)  |

|  |
|--|
| N.4.1.1.2 Nombre d'inventaires (pour toutes les espèces animales possible)                           |
| N.4.1.1.3 Superficie totale couverte par les inventaires (pour toutes les espèces animales possible) |
| N.4.1.1.4 Populations totales (pour toutes les espèces animales possibles)                           |
| N.4.1.1.5 Abondance relative (pour toutes les espèces animales possible)                             |
| N.4.1.2 Modification de l'état des espèces menacées et/ou protégées                                  |
| <b>N.4.2 Biens et services rendus par la biodiversité forestière</b>                                 |
| <b><i>Biens et services de prélèvement (CDB)</i></b>   |
| N.4.2.1 Services à l'agriculture, à l'élevage et à la pêche  |
| N.4.2.1.1 Surface des terres agricoles (notamment plantations)                                       |
| N.4.2.1.2 Surface des terres agricoles rapportée à la superficie nationale                           |
| N.4.2.1.3 Surface des terres affectées aux mines   |
| N.4.2.1.4 Surface affectée aux mines rapportée à la superficie nationale                             |
| N.4.2.2 La chasse alimentaire  |
| N.4.2.2.1 Prélèvements et consommation   |
| N.4.2.2.2 Espèces concernées   |
| N.4.2.2.3 Economie des filières : revenus, équivalent temps plein...                                 |
| N.4.2.3 Les autres produits forestiers non ligneux   |
| N.4.2.3.1 Prélèvements et consommation   |
| N.4.2.3.2 Espèces concernées   |
| N.4.2.3.3 Economie des filières : revenus, équivalent temps plein...                                 |
| N.4.2.4 Les eaux continentales   |
| N.4.2.4.1 Surface des eaux continentales   |
| N.4.2.4.2 Débit des eaux continentales   |
| N.4.2.5 Le bois d'œuvre et de service (voir N.3.9)   |
| N.4.2.6 Le bois de feu   |
| N.4.2.6.1 Prélèvements et consommation   |
| N.4.2.6.2 Espèces concernées   |
| N.4.2.6.3 Economie des filières : revenus, équivalent temps plein...                                 |
| N.4.2.7 Les ressources génétiques et biochimiques  |
| N.4.2.7.1 Nombre d'accords portant sur les ressources génétiques                                     |

|   |
|---|
| N.4.2.8 Tourisme lié à la conservation  |
| N.4.2.8.1 Contribution au PIB   |
| N.4.2.8.2 Contribution à la balance commerciale   |
| N.4.2.8.3 Recettes fiscales par destination (Etats, part décentralisée...)  |
| N.4.2.8.4 Recettes touristiques: écotourisme (dont aires protégées), cynégétique (dont zones safari)  |
| N.4.2.8.5 Emplois générés (directs et indirects)  |
| N.4.2.8.6 Nombre de sites   |
| N.4.2.8.7 Exportations des produits fauniques   |
| <b>Services de régulation</b>   |
| N.4.2.9 Air, climat mondial, climat local, cycle de l'eau, érosion, assainissement, maladies, parasites, pollinisation, risques naturels [ <i>à amender en 2009</i> ] |
| <b>Services patrimoniaux</b>  |
| N.4.2.10 Valeurs spirituelles et religieuses  |
| N.4.2.10.1 Nombre de sites sacrés   |
| <b>N.4.3 Usages et modes de gestion de la biodiversité forestière</b>   |
| <b>Aspects institutionnels (Voir N.2)</b>   |
| <b>Les outils formels de valorisation et gestion de la biodiversité</b>   |
| N.4.3.1 Les aires protégées   |
| N.4.3.1.1 Typologie : statut, nombre, répartition, carte  |
| N.4.3.1.2 Pertinence : % espèces, habitats, écosystèmes protégés  |
| N.4.3.1.3 Les principales ressources fauniques des AP   |
| N.4.3.1.4 Les principales ressources floristiques   |
| N.4.3.1.5 Aménagement et gestion : effort de gestion (personnel, budget), plans d'aménagement   |
| N.4.3.1.6 Suivi et contrôle : infractions, incidents, PV  |
| N.4.3.2 Zones d'intérêt cynégétiques amodiées   |
| N.4.3.2.1 Typologie : statut, nombre, répartition, carte  |
| N.4.3.2.1 Les principales ressources fauniques d'intérêt cynégétiques   |
| N.4.3.2.3 Aménagement et gestion : effort de gestion (personnel, budget), plans d'aménagement   |
| N.4.3.2.4 Suivi et contrôle : infractions, incidents, PV  |
| N.4.3.3 Prise en compte de la biodiversité dans les concessions forestières   |

|   |
|---|
| N.4.3.3.1 Variables mesurées dans les concessions   |
| N.4.3.3.2 Mesures de suivi  |
| N.4.3.3.3 Mesures de contrôle   |
| N.4.3.3.4 Les principales ressources floristiques   |
| N.4.3.3.5 Les principales ressources fauniques  |
| N.4.3.3.6 Les menaces à la conservation et valorisation de la biodiversité dans les concessions                     |
| N.4.3.4 Prise en compte de la biodiversité hors secteur formel  |
| N.4.3.4.1 L'organisation et la gestion de la chasse dans les zones banales  |
| N.4.3.4.2 Organisation et pratiques de la chasse en forêt   |
| N.4.3.4.3 Résultats globaux de la lutte anti-braconnage (données des programmes nationaux de lutte anti-braconnage) |
| N.4.3.4.4 La gestion et la protection de la biodiversité par les communautés  |
| <b>N.4.4 Statistiques nationales sur le tourisme de vision et de chasse</b>   |
| N.4.4.1 Infrastructures d'accueil au niveau national dans les aires protégées                                       |
| N.4.4.2 Nombres de touristes accueillis par an  |
| N.4.4.3 Nombre de permis de chasse accordés par an et par type  |
| N.4.4.4 Nombre de licences de capture   |
| N.4.4.5 Principales espèces d'intérêt cynégétique   |
| N.4.4.6 Récapitulatif des quotas accordés par espèces et par an   |
| N.4.4.7 Emplois directs générés   |

## Annexe 3 : Indicateurs validés au niveau des sites de gestion

| <b>Indicateurs au niveau des sites de gestion</b>         |   |
|---|---|
| <b>S.1 Les concessions forestières de gestion durable</b> |   |
| <b>S.1.1 Informations générales sur la concession :</b>   |   |
| S.1.1.1   | Référence de la concession (dénomination, numéro...)  |
| S.1.1.2   | Limites géographiques (carte)   |
| S.1.1.3   | Nom de la société attributaire  |
| S.1.1.4   | Groupe dont la société est une filiale  |
| S.1.1.5   | Localisation du siège social de l'attributaire  |
| S.1.1.6   | Contact attributaire  |
| S.1.1.7   | Date d'attribution  |
| S.1.1.8   | Durée d'attribution et date d'échéance  |
| S.1.1.9   | Référence d'attribution (texte officiel)  |
| S.1.1.10  | Localisation de la concession-(Niveau administratif 1, 2, 3)  |
| S.1.1.11  | Année de mise en exploitation   |
| S.1.1.12  | Aire(s) protégée(s) limitrophe(s)   |
| <b>S.1.2 Superficies</b>                                  |   |
| S.1.2.1   | Superficie totale (superficie attribuée / classe et superficie SIG)   |
| S.1.2.2   | Superficie taxable  |
| <b>S.1.3 Processus d'aménagement</b>                      |   |
| S.1.3.1   | Responsable de la préparation du Plan d'Aménagement (bureau d'études ou cellule interne Ministère, Projet,...)  |
| S.1.3.2   | Date de signature de la Convention provisoire   |
| S.1.3.3   | Avancement dans le processus d'aménagement : études de terrain en cours, rapports d'études validés, plan d'aménagement déposé en cours d'examen, plan d'aménagement agréé |
| S.1.3.4   | Date d'approbation du Plan d'aménagement  |
| S.1.3.5   | Date de signature et durée de la Convention ou du Contrat définitif   |
| <b>S.1.4 Contenu du Plan d'aménagement</b>                |   |
| S.1.4.1   | Durée de rotation   |

|  |
|--|
| S.1.4.2 Possibilité annuelle moyenne   |
| S.1.4.3 Superficie par série ou type de séries (production, conservation/protection, série agricole)   |
| S.1.4.4 Limites des Assiettes Annuelles de Coupe (au fur et à mesure de leur définition)   |
| S.1.4.5 Essences, objectifs ou aménagées   |
| S.1.4.6 Superficie moyenne Assiette Annuelle de Coupe (AAC)  |
| <b>S.1.5 Exploitation et statistiques annuelles de production</b>  |
| S.1.5.1 Volume abattu / an   |
| S.1.5.2 Cinq essences les plus importantes et part du volume total abattu  |
| S.1.5.3 Superficie parcourue annuellement sur les 3 dernières années   |
| S.1.5.4 Référence de la (ou des) Assiettes (s) Annuelle (s) de Coupe exploitée (s)   |
| S.1.5.5 Volume exporté sous forme de grumes  |
| S.1.5.6 Volume total transformé (dans le pays)   |
| S.1.5.7.Cinq premières usines nationales approvisionnées   |
| S.1.5.8 Taux de transformation dans le pays  |
| <b>S.1.6 Environnement social</b>  |
| S.1.6.1 Etude socio-économique : année de réalisation, auteur  |
| S.1.6.2 Existence d'un responsable spécifique des aspects sociaux au sein de l'entreprise  |
| S.1.6.3 Nombre des villages et d'habitants dans les limites de la concession ou en bordure (fourchette, bases-vie incluses),   |
| S.1.6.4 Densité de population (fourchette)   |
| S.1.6.5 Nombre d'employés dans les opérations de production forestière,  |
| S.1.6.6 Nombre de bases-vie d'exploitation et nombre de résidents  |
| S.1.6.7 Nombre de personnes vivant indirectement de l'activité forestière sur la concession : famille directe recensée des employés (conjoint et enfants), emplois indirects |
| <b>S.1.7 Actions vers les employés</b>   |
| S.1.7.1 Equipement des bases-vie (Santé, eau potable, habitat, approvisionnement en vivres, infrastructures culturelles)   |
| S.1.7.1.1 Nombre de centres de santé fonctionnels  |
| S.1.7.1.2 Existence d'installation de traitement pour l'eau potable  |
| S.1.7.1.3 Nombre de magasins d'approvisionnement en vivres (protéines, vivres frais)   |

|  |
|--|
| S.1.7.1.4 Qualité des logements des employés (matériaux provisoires ou définitifs)   |
| S.1.7.2 Existence et mise en œuvre de mesures destinées à assurer la santé et la sécurité des travailleurs forestiers  |
| S.1.7.2.1 Organisation des sessions de formation des employés sur la sécurité et l'hygiène au travail  |
| S.1.7.2.2 Liste des équipements de sécurité distribués et fréquence de distribution  |
| S.1.7.2.3 Existence des procédures et instructions écrites sur les équipements de sécurité   |
| <b>S.1.8 Actions vers les populations locales</b>  |
| S.1.8.1 Existence d'un document contractuel signé par l'administration (date de signature)   |
| S.1.8.2 Existence d'un cadre de concertation formalisé (reconnu par l'administration publique compétente) entre l'entreprise et les populations  |
| S.1.8.3 Principaux investissements (annuellement) en matière d'appui au développement local : construction/réhabilitation de routes, construction d'écoles, contribution en conseil et formation (montant par type d'investissement) |
| S.1.8.4 Contribution au développement local à travers la fiscalité décentralisée (montants versés) par unités administratives (communes, etc.)   |
| S.1.8.5 Nombre d'employés recrutés parmi les populations riveraines  |
| S.1.8.6 Existence des mécanismes de résolution des conflits visant à trouver une solution aux différends opposants les parties prenantes aux forêts  |
| S.1.8.7 Existence d'une cartographie participative   |
| <b>S.2 Les unités de transformation industrielles</b>  |
| <b>S.2.1 Informations générales</b>  |
| S.2.1.1 Nom de la société  |
| S.2.1.2 Nom de l'unité de transformation   |
| S.2.1.3 Groupe dont la société est une filiale   |
| S.2.1.4 Localisation du siège social   |
| S.2.1.5 Contact du responsable de l'unité  |
| S.2.1.6 Localisation géographique de l'unité industrielle (coordonnées)  |
| S.2.1.7 Localisation par unité administrative: niveau 1, 2, 3 - Milieu urbain ou rural   |
| S.2.1.8 Localisation : ville la plus proche : nom, distance et nombre d'habitants  |
| <b>S.2.2 Outil industriel</b>  |
| S.2.2.1 Type d'unité de transformation : sciage, sciage et deuxième transformation, déroulage, contreplaqués, tranchage<br>Pour les unités mixtes (Sciage + tranchage + déroulage), renseigner une fiche par type de transformation  |
| S.2.2.2 Année d'installation   |
| S.2.2.3 Principales évolutions de l'outil industriel : année et équipement acquis dans les dernières 5 années  |

|   |
|---|
| S.2.2.4 Investissements planifiés sur 5 ans : année et équipement prévu   |
| S.2.2.5 Capacité de transformation (en fonctionnement optimal)  |
| S.2.2.6 Equipement en scie mobile : nombre de scies et production réalisée  |
| <b>S.2.3 Entrée usine</b>   |
| S.2.3.1. Volume entré en usine (m3/an)  |
| S.2.3.2. Sources d'approvisionnement : part provenant de concessions attribuées en propre (concession attribuée à la même société ou au même groupe) – part provenant d'exploitation en partenariat (exploitation par la société d'une concession attribuée à un tiers) – part provenant d'achats externes (pourcentage approximatif, par classes de 10%) |
| S.2.3.3. Pour les approvisionnements sur concessions en propre : référence des concessions forestières  |
| S.2.3.4. Volume entrée usine par essence (5 première essences)  |
| S.2.3.5. Prévision des volumes entrée usine dans 3 ans  |
| <b>S.2.4 Productions</b>  |
| S.2.4.1. Quantités produites par type de transformation (en m <sup>3</sup> + m <sup>2</sup> pour les placages) : sciages verts, sciages séchés, sciages séchés et rabotés, placages déroulés, contreplaqués, placages tranchés, autres (deuxième transformation) à détailler  |
| S.2.4.2. Nombre d'équipes (ou postes de travail) et d'heures quotidiennes de fonctionnement par équipes   |
| S.2.4.3. Nombre de jours annuels de fonctionnement  |
| S.2.4.4. Destination des productions, pour chaque produit, en proportion par pays   |
| S.2.4.5. Prévisions d'évolution des productions, par type de produits (quantités), à 5 ans  |
| <b>S.2.5 Données sociales et environnementales</b>  |
| S.2.5.1 Nombre d'employés en interne  |
| S.2.5.2 Nombre d'employés en sous-traitance   |
| S.2.5.3 Logement des employés : base-vie ou ville   |
| S.2.5.4 Equipement de la base-vie (Santé, eau potable, habitat, approvisionnement en vivres, infrastructures culturelles)   |
| S.2.5.5 Traitement des chutes (rebut/résidus) - % bois brûlé  |
| S.2.5.6 Existence de la cogénération (oui/non)  |
| S.2.5.7 Existence d'une étude d'impact environnementale et sociale : année de réalisation   |
| S.2.5.8 Existence d'un plan de gestion environnemental et social  |
| S.2.5.9 Existence de procédures écrites de gestion des déchets toxiques   |
| S.2.5.10 Existence de procédures écrites en matière de sécurité   |
| S.2.5.11 Utilisation effective par les employés dans l'usine d'équipements de protection individuelle   |

| <b>S.3 Conservation et valorisation de la biodiversité dans les concessions forestières</b> |   |
|---|---|
| <b>S.3.1 Etat de la biodiversité dans la concession forestière</b>                          |   |
|   | S.3.1.1 Etude biodiversité : année de réalisation, responsable, informations relevées (faune, PFABO, indices de diversité végétale....)   |
|   | S.3.1.2 Indices d'abondance ou de présence faunique : éléphants, gorilles, chimpanzés, bonobos, buffles, autres (peut-être seulement en absence/présence)   |
|   | S.3.1.3 Indices de diversité végétale : type d'indice utilisé (nombre d'espèces par placette de 0,5 hectare par exemple) et valeur / surface terrière moyenne (préciser au-delà de quel diamètre)   |
|   | S.3.1.4 Importance de quelques écosystèmes majeurs : forêts marécageuses, forêts à Limbali, forêts claires à Marantacées, savanes, forêts de montagne   |
| <b>S.3.2 Menaces/risques vis-à-vis de la biodiversité dans la concession</b>                |   |
|   | S.3.2.1 Pression de chasse pour le gibier   |
|   | S.3.2.2 Pression de l'agriculture   |
|   | S.3.2.3 Pression de l'exploitation minière  |
| <b>S.3.3 Stratégies de gestion de la biodiversité dans les concessions</b>                  |   |
|   | S.3.3.1 Séries de conservation / protection : superficies, intérêt de conservation (élaborer une liste : forêts d'altitude, fortes pentes, forte diversité animale, forte diversité éco systémique.....)  |
|   | S.3.3.2 Stratégie de lutte anti-braconnage de l'entreprise : intégration de règles anti-braconnage dans le règlement intérieur (oui/non)  |
|   | S.3.3.3 Mise en œuvre de mesures de protection de sites sensibles (risques d'érosion, zones humides, berges de cours d'eau)   |
|   | S.3.3.4 Mise en œuvre de mesures d'Exploitation Forestière à Impact Réduit : planification des réseaux de vidange sur la base d'un inventaire d'exploitation, abattage contrôlé, marquage et protection d'arbres d'avenir, d'arbres patrimoniaux. |
| <b>S.4 Les aires protégées</b>  |   |
| <b>S.4.1 Informations générales sur l'aire protégée</b>                                     |   |
|   | S.4.1.1 Dénomination  |
|   | S.4.1.2 Catégorie de l'AP (Parc national, réserve intégrale, réserve de faune etc.)   |
|   | S.4.1.3 Date de création  |
|   | S.4.1.4 Référence du texte de création  |
| <b>S.4.2 Superficies et végétation</b>  |   |
|   | S.4.2.1 Superficie administrative (suivant l'acte de classement)  |
|   | S.4.2.2 Existence des limites géo-référencées   |
|   | S.4.2.3 Superficie réelle (SIG)   |

S.4.2.4 Superficies des types de végétation naturelle

#### S.4.3 Etat des ressources naturelles

S.4.3.1 Espèces emblématiques/phares ?

S.4.3.2 Espèces clés

S.4.3.3 Distribution des espèces

S.4.3.4 Abondances relatives

S.4.3.5 Densité

S.4.3.6 Présence et superficie de espèces envahissantes

#### S.4.4 Dynamiques socio-économiques

S.4.4.1 Densité des populations humaines (AP)

S.4.4.2 Densité des populations humaines (zone tampon)

S.4.4.3 Pression des activités agricoles : Superficies des espaces agricoles (AP)

S.4.4.4 Pression des activités agricoles : Superficies des espaces agricoles (zone tampon)

S.4.4.5 Pression de chasse : traces de braconnage /km<sup>2</sup> (AP)

S.4.4.6 Pression de chasse : traces de braconnage /km<sup>2</sup> (zone tampon)

S.4.4.7 Bien-être des populations locales

S.4.4.8 Infrastructures sociales

S.4.4.9 Revenus

S.4.4.10 Nombre et fréquence de feux

#### S.4.5 Stratégie de gestion

S.4.5.1 Nombre d'agents affectés par l'administration par catégorie

S.4.5.2 Nombre d'agents opérationnels par l'administration par catégorie

S.4.5.3 Personnels mis à dispositions par les organismes d'appui par catégorie

S.4.5.4 Nombre d'ateliers de formation pour le personnel

S.4.5.5 Equipements logistiques de gestion

S.4.5.6 Moyens budgétaires annuels alloués par l'administration

S.4.5.7 Moyens budgétaires annuels alloués par les organismes d'appui

S.4.5.8 Nombre de touristes

S.4.5.9 Infrastructures d'accueil de touristes

S.4.5.10 Recettes touristiques

|  |
|--|
| S.4.5.11 Emplois directs induits par le tourisme   |
| S.4.5.12 Réalisation de travaux d'inventaire de faune (méthode, périodicité, superficie couverte, espèces,...) |
| S.4.5.13 Réalisation d'étude socio-économique  |
| S.4.5.14 Réalisation des travaux cartographiques   |
| S.4.5.15 Existence et état d'un plan d'aménagement   |
| S.4.5.16 Zonage de l'AP  |
| S.4.5.17 Implication des autres acteurs  |
| S.4.5.18 Cadre de concertation   |
| S.4.5.19 Nombre de réunions de concertation  |
| <b>S.5 Les zones d'intérêt cynégétique amodiées</b>  |
| <b>S.5.1 Informations générales</b>  |
| S.5.1.1 Nom de l'amodiataire   |
| S.5.1.2 Contact de l'amodiataire   |
| S.5.1.3 Date d'attribution   |
| S.5.1.4 Durée du contrat   |
| S.5.1.5 Superficie de la zone d'intérêt cynégétique/secteur de chasse  |
| S.5.1.6 Localisation (Province, département, arrondissement, district, coordonnées)                            |
| <b>S.5.2 Données de gestion</b>  |
| S.5.2.1 Existence de cahier des charges  |
| S.5.2.2 Coût des infrastructures d'accueil   |
| S.5.2.3 Nombre d'employés directs  |
| S.5.2.4 Quotas attribués par espèce  |
| S.5.2.5 Quotas réalisés  |
| S.5.2.6 Recettes fiscales  |
| S.5.2.7 Inventaires de faune   |
| <b>S.6 Zones d'intérêt cynégétique à gestion communautaire</b>   |
| <b>S.6.1 Informations générales</b>  |
| S.6.1.1 Nom de la communauté gestionnaire  |
| S.6.1.2 Principaux responsables de gestion   |

|   |
|---|
| S.6.1.3 Date d'attribution  |
| S.6.1.4 Durée du contrat  |
| S.6.1.5 Superficie de la zone d'intérêt cynégétique/secteur de chasse               |
| S.6.1.6 Localisation (Province, département, arrondissement, district, coordonnées) |
| <b>S.6.2 Données de gestion</b>   |
| S.6.2.1 Infrastructures d'accueil   |
| S.6.2.2 Nombre d'employés directs   |
| S.6.2.3 Quotas attribués par espèce   |
| S.6.2.4 Quotas réalisés   |
| S.6.2.5 Recettes fiscales pour Trésor Public  |
| S.6.2.6 Revenus locaux  |
| S.6.2.7 Niveau d'implication des autres acteurs                                     |
| S.6.2.8 inventaires de faune  |

## Annexe 4 : Canevas du rapport sur l'état des forêts 2008

### *Proposition de canevas de Rapport sur l'état de la forêt*

Le draft de canevas de Rapport sur l'état de la forêt est présenté ci-après tel qu'il a été validé sur la base d'une mouture présentée en plénière par le sous-groupe constitué à l'effet de produire ladite mouture.

|   |
|---|
| <b>PROPOSITION DE STRUCTURE POUR LE RAPPORT SUR L'ETAT DES FORETS</b> |
|---|

- Avant propos
- Remerciements
- Acronymes

#### **INTRODUCTION : IMPORTANCE GLOBALE DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE**

---

Contexte  
Généralités

#### **PARTIE I : LES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE : SYNTHESE REGIONALE SUR LES INDICATEURS DE SUIVI**

---

1. Evolution du couvert forestier en Afrique Centrale<sup>1</sup>
2. L'exploitation forestière en Afrique Centrale<sup>2</sup>
3. Valorisation et Conservation de la biodiversité en Afrique Centrale<sup>3</sup>

#### **PARTIE II: ETAT DES FORETS DANS LES PAYS D'AFRIQUE CENTRALE<sup>4</sup>: SYNTHESES NATIONALES**

---

##### **Cameroun/République du Congo/RDC/RCA/Gabon/Guinée Equatoriale**

Fiche synthétique  
Législation et règlement du secteur forêt/environnemental  
Capacité institutionnelle de l'administration forestière et en matière de faune

##### **1. Evolution du couvert forestier**

- Surface forestière
- Superficie par types de forêts
- Evolution du couvert forestier (1990-2000, 2000-2005)

##### **2. Exploitation forestière**

- Fiche économique du secteur forestier

---

<sup>1</sup> Synthèse des indicateurs de suivi du couvert forestier (déforestation, reforestation, ...)

<sup>2</sup> Synthèse des indicateurs de suivi des concessions et de l'exploitation forestière

<sup>3</sup> Synthèse des indicateurs de suivi de la valorisation et de la conservation de la biodiversité

<sup>4</sup> Dans cette section on présentera le rapport des indicateurs au niveau national

- Statistiques forestières et flux
- Concessions forestières
  - *Informations générales*
  - *Superficies*
  - *Situation du processus d'aménagement*
  - *Contenu du plan d'aménagement*
  - *Exploitation et statistiques annuelles de production*
  - *Aspects sociaux*
  - *Aspects biodiversité*
  - *La certification forestière*
- Secteur informel : exploitation et transformation
  - *Caractéristiques de la filière*
  - *Estimations des flux annuels des bois d'œuvre dans les principaux centres urbains*
  - *Estimations sur les produits forestiers non ligneux*
- Gestion des forêts communautaires et communales
- Industries de transformation
  - *Informations générales*
  - *Données techniques*
- Plantations forestières
  - *Informations générales*
  - *Superficies*
  - *Espèces*
  - *Exploitation et statistiques annuelles de production*
  - *Données économiques*

### **3. Conservation et valorisation de la biodiversité**

- Aires protégées
- Zones d'intérêt cynégétique amodiées
- Zones d'intérêt cynégétique gérées par les communautés locales
- Fiche économique du secteur faune chasse
- Statistiques nationales sur l'écotourisme et la chasse autorisée
- Chasse dans les zones banales
- Produits forestiers non ligneux

---

## **PARTIE III : SERVICES ET BIENS ENVIRONNEMENTAUX DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE**

- Evaluation monétaire et mécanismes de paiement des services environnementaux : application aux forêts d'Afrique Centrale
- Variation du couvert forestier et ressources en eaux du Bassin du Congo : interrelations et impacts potentiels

- La biodiversité comme source de maintien des produits de la forêt (viande, etc) et comme source de services environnementaux (pollinisation, pharmacopée, etc).
- Changements climatiques : la place de l'Afrique centrale et des organismes sous-régionaux dans les conférences internationales pour le carbone.
- Etat de l'art et de la connaissance sur les stocks et variations du carbone en Afrique centrale
- Importance du bois-énergie en Afrique centrale
- -
- -

#### **PARTIE IV : LA GESTION DES PAYSAGES**

---

##### **Paysage 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.**

- Changement du couvert forestier
- Etat des ressources de la biodiversité
- Problématiques spécifiques de gestion

Aspects sociaux...

#### **PARTIE V: LES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE A L'HORIZON 2040 : VISION PROSPECTIVE**

---

-

\* \*

\*

#### ***VERSION ON LINE DU RAPPORT***

#### ***EVOLUTION DE LA GESTION DURABLE AU NIVEAU DES SITES<sup>5</sup>***

---

#### ***Cameroun/République du Congo/RDC/RCA/Gabon/Guinée Equatoriale***

##### ***Exploitation forestière***

- *Concessions forestières*
  - *Informations générales*
  - *Superficies*
  - *Situation du processus d'aménagement*
  - *Contenu du plan d'aménagement*
  - *Exploitation et statistiques annuelles de production*
  - *Aspects sociaux*
  - *Aspects biodiversité*
  - *La certification forestière*

---

<sup>5</sup> Uniquement pour la version online du rapport

Présentation des indicateurs des concessions forestière, les unités de transformation industrielles, des aires protégées et des zones d'intérêt cynégétique

- **Unités de transformation industrielles<sup>6</sup>**
  - Informations générales
  - Données techniques
- **Autres titres**
  - Forêts communautaires
  - Forêts communales
- **Exploitation forestière hors titres**
  - Caractéristiques de la filière
  - Estimations des flux annuels des bois d'œuvre dans les principaux centres urbains
  - Estimations sur les produits forestiers non ligneux

### **Conservation et valorisation de la biodiversité**

- **Les Aires Protégées<sup>7</sup>**
  - Informations générales
  - Superficies et végétation
  - Etat des ressources de la biodiversité
  - Environnement de gestion
  - Evolution du processus d'aménagement
  - Contenu du plan d'aménagement
- **Zones d'intérêt cynégétique amodiées<sup>8</sup>**
  - Données générales
  - Données de gestion
- **Zones d'intérêt cynégétique à gestion locale**
  - Données générales
  - Données de gestion
- **Chasse dans les zones banales (par unités administrative)**

---

<sup>6</sup> A présenter pour chaque unité

<sup>7</sup> Informations à fournir sur chaque AP

<sup>8</sup> Pour chaque zone cynégétique ou secteur de chasse

## Annexe 5 : Liste des participants

## Atelier FORAF : Liste des participants

| Noms           | Prénoms     | Organisation                       | Courriel                       | Tel               |
|----------------|-------------|------------------------------------|--------------------------------|-------------------|
| Angu Angu      | Kenneth     | CARPE-IUCN (Cameroun)              | Kenneth.angu@iucn.org          | +237 22 21 64 96  |
| Assoumou       | Solange     | MEFEPPN (Gabon)                    | amegeefr@yahoo.fr              | +241 06 07 00 60  |
| Bayol          | Nicolas     | FRM (France)                       | nbayo@frm-France.com           | +33 0617718949    |
| Bengono        | Alain       | MINFOF                             | bengonoag@yahoo.fr             | +237 96 03 98 10  |
| Billand        | Alain       | CIRAD (France)                     | Alain.billand@cirad.fr         | +33 672849192     |
| Bissohong      | Elizabeth   | COMIFAC Secrétariat Exécutif       | bisliz@yahoo.fr                | +237 22 21 35 21  |
| Boudzanga      | Georges     | CNIAF (Congo)                      | cabbcgeorge@yahoo.fr           | +242 666 73 21    |
| Boundja        | Patrick     | WCS (Congo)                        | pboundja@wcs.org               | +242 5153513      |
| De Wasseige    | Carlos      | UCL (Belgique)                     | Carlos.dewasseige@uclouvain.be | +32 10478192      |
| Edjang         | Jose Rafael | Ministère (Guinée Equatoriale)     | peperaf@yahoo.es               | +240 272953       |
| Ekondzo        | Damase      | MEF (Congo)                        | ekondzod@yahoo.fr              | +242 522 05 15    |
| Engbwen        | Luc         | MINFOF (Cameroun)                  | luisengb@yahoo.fr              | +237 99 59 77 87  |
| Eyebe          | Antoine     | CARPE (Cameroun)                   | Antoine.eyebe@iucn.org         | +237 22 21 97 12  |
| Fesneau        | Vincent     | PAPFFG (Gabon)                     | vfesneau@frm-France.com        | +241 05 73 58 58  |
| Freez Nzimbili | Léon        | PAPFFG (Gabon)                     | nzimbili@yahoo.fr              | +241 66 24 08 78  |
| Hakizumwami    | Elie        | WWF (Cameroun)                     | ehakizumwami@wwfcarpo.org      | +237 77 53 52 14  |
| Kondaoulé      | Josiane     | PARPAF (RCA)                       | jokondah@yahoo.fr              | +236 70 95 82 80  |
| Kouam          | Elizabeth   | COMIFAC Secrétariat Exécutif       | uzoyuk@yahoo.com               | +237 99 00 02 16  |
| Lescuyer       | Guillaume   | CIRAD/CIFOR (CMR)                  | Guillaume.lescuier@cirad.fr    | +237 96 71 05 12  |
| Machia         | Abdoulaye   | MINFOF (Cameroun)                  | machiaabdoulaye@yahoo.fr       | +237 77 94 22 33  |
| Magnagna       | Viviane     | MEFEPPN (Gabon)                    | magnagnaviviane@yahoo.fr       | +241 07 29 17 24  |
| Maidou         | Hervé       | PARPAF (RCA)                       | hervemaidou@yahoo.fr           | +236 75 50 83 17  |
| Maisels        | Fiona       | WCS (Gabon)                        | fmaisels@wcs.org               | +242 94878557     |
| Malele         | Sébastien   | SPIAF (RDC)                        | semalele@yahoo.fr              | +243 815080720    |
| Mayaux         | Philippe    | CCR (Italie)                       | Philippe.mayaux@jrc.it         | +39 0332789706    |
| Mertens        | Benoit      | WRI/GFW (RDC)                      | Benoit.mertens@iucn.org        | +243 570766       |
| Mimboale       | Henri       | S/C D.P.S                          |                                | +237 99 59 41 10  |
| Mofouma        | Aurélien    | RAPAC (Gabon)                      | mofoumaa@rapac.org             | +241 44 33 22     |
| Mukongo        | Rémy        | OAB (Gabon)                        | oablibreville@yahoo.fr         | +241 07 38 27 79  |
| Mwamba         | Philomène   | DGF (RDC)                          | philomk@yahoo.fr               | +234 999 36 99 84 |
| Nakoe          | Gaston      | MEFCPE (RCA)                       | N2gprosper@yahoo.fr            | +236 75 04 66 07  |
| Ndougga        | André.J     | PDT STIEPGS                        | stiepfs@yahoo.fr               | +237 77 36 54 63  |
| Njifakue       | Isaac       | IMCS (Cameroun)                    | njifakue@yahoo.fr              | +237 77 89 71 13  |
| Nkoulou        | Jervais     | Secrétariat                        | nkouloujervais@yahoo.fr        | +237 77 84 97 36  |
| Ntsame         | Célestine   | OIBT (Gabon)                       | nocmc@yahoo.fr                 | +241 44 38 25     |
| Ouoguia        | Blandine    | GFBC (Cameroun)                    | ouogui@yahoo.fr                | +237 99 63 15 18  |
| Oyele Minile   | Sako        | MEFCPE (RCA)                       | oyelestevy@yahoo.fr            | +236 75 50 52 60  |
| Palla          | Florence    | RAPAC (Gabon)                      | pallaflorence@hotmail.com      | +241 07 87 32 26  |
| Stenmans       | Franck      | PSMNR-SWP (CMR)                    | Fs-gfa@iccn200.com             | +237 75 50 88 35  |
| Tunguni        | Jacques     | SPIAF (RDC) -- COMIFAC             | jtunguni@yahoo.fr              | +243 898922382    |
| Wandja         | Zacharie    | Jeunes Exploitants Nationaux (CMR) | Barz16@yahoo.com               | +237 77 35 41 97  |

## Annexe 6 : Programme de l'Atelier

| Période                         | Mardi 26 février 2008  | Responsable  |
|---------------------------------|--|--|
| 8.00 – 11.00                    | Arrivée et inscription des participants  | Secrétariat de l'atelier   |
| 11.00 – 13.30                   | <b>Cérémonie d'ouverture</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mot du Représentant de l'UE</li> <li>- Allocution du S.E de la COMIFAC</li> <li>- Discours d'ouverture par le Ministre MINFOF</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- P. MAYAUX</li> <li>- Jonas NAGAHUEDI</li> <li>- MINFOF</li> </ul> |
|                                 | Présentation des participants<br>Présentation des objectifs de l'atelier<br>Choix du bureau de l'atelier   | Modérateur   |
|                                 | Structuration générale des indicateurs   | Didier DEVERS/Richard EBA' A ATYI  |
|                                 | Projet d'indicateurs du contexte institutionnel et légal   | Richard EBA' A ATYI/Paolo CERRUTI  |
|                                 | Projet d'indicateurs de suivi du couvert forestier   | Philippe MAYAUX / Carlos de WASSEIGE   |
|                                 | Projet d'indicateurs de suivi de l'exploitation forestière   | Nicolas BAYOL/Guillaume LESCUYER   |
|                                 | Projet d'indicateurs de suivi de la valorisation et de la conservation de la biodiversité  | Alain BILLAND/Richard EBA' A ATYI  |
| Questions / réponses            | Modérateur   |  |
| 13.30 – 14.30                   | Déjeuner   | Hôtel  |
| 14.30 – 16.30                   | Présentation, discussion du projet de canevas de Rapport sur la forêt, formation d'un sous-groupe pour proposer les aménagements   | Modérateur   |
|                                 | TdR des travaux en groupes et formation des groupes  |  |
| 16.30 – 17.00                   | Pause café   | Hôtel  |
| 17.00 – 19.00                   | Travaux en groupes   | Participants   |
| 19.30 – 20.30                   | Cocktail   | Hôtel  |
| <b>Mercredi 27 février 2008</b> |  |  |
| 8.30 – 10.00                    | Travaux en groupes   | Participants   |
| 10.00 – 10.30                   | Pause café   | Hôtel  |
| 10.30 – 13.00                   | Travaux en groupes, suite  | Participants   |
| 13.00 – 15.0                    | Pause de midi (déjeuner, paiements de perdiem, tenue sous-groupe Canevas   | Hôtel  |
| 15.00 – 17.00                   | Restitution sous-groupe canevas, discussion et validation  |  |
|                                 | Restitutions es travaux des groupes 1 et 2, adoption des indicateurs afférents   | Modérateur, Rapporteurs concernés  |
| 17.00 – 17.15                   | Pause café   | Hôtel  |
| 17.15 – 19.00                   | Restitution travaux du groupe 3, discussion et validation  | Modérateur, Rapporteur concerné  |
|                                 | Point des travaux et validation générale   | Modérateur et participants   |
|                                 | Propos de clôture  | Modérateur<br>Philippe Mayaux  |

## Annexe 7 : Discours du représentant de l'UE

### Ateliers sous-régionaux du projet FORAF

Kribi, 26-28 février 2008

#### **Allocution de Mr Philippe Mayaux, Représentant de la Commission Européenne,**

Monsieur le Secrétaire Général du MINFOF,  
Monsieur le représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs et représentants des administrations nationales,  
Mesdames et Messieurs des organisations non-gouvernementales et du secteur privé,  
Distingués invités,  
Mesdames, Messieurs,

C'est un privilège de pouvoir m'adresser à un parterre d'experts de votre qualité, venus débattre pendant deux jours des indicateurs de suivi des forêts d'Afrique Centrale.

Les forêts du Bassin du Congo font l'objet chaque jour un peu plus des attentions de la communauté internationale. Pas une semaine ou une réunion aux quatre coins de la planète ne souligne le rôle considérable des forêts d'Afrique Centrale sur la régulation du climat mondial, notamment avec le débat actuel sur la déforestation évitée, sur les trésors de biodiversité dont regorge la région, ou sur la mise en place d'une bonne gouvernance forestière, notamment dans le cadre de l'initiative FLEGT.

Paris, Lisbonne, Bali, Tunis, Berlin, autant de villes où ces trois derniers mois des événements majeurs relatifs aux écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale se sont tenus.

Au niveau local, il y a aussi un intérêt croissant pour les multiples facettes que jouent les forêts d'Afrique Centrale dans le développement des populations. Les écosystèmes forestiers peuvent garantir un bien-être aux populations locales, fournir des revenus d'exportation aux pays de la région, que ce soit par l'exploitation du bois, le tourisme et les produits forestiers non-ligneux, et remplir des services environnementaux et culturels considérables, dans la protection des ressources en eau, le maintien du climat local, la lutte contre l'érosion ou le siège de valeurs spirituelles. Rien que cette semaine, plusieurs réunions sur ces sujets s'organisent à Libreville, notamment le premier atelier de suivi de la nouvelle phase du programme ECOFAC.

S'il est une constante qui revient dans toutes ces réunions régionales ou mondiales, c'est bien le besoin en informations de qualité et facilement

accessibles. Trop souvent les décisions optimales ne sont pas prises par manque de données rigoureuses et acceptées par tous sur l'état et l'évolution des forêts. Pour garantir une bonne gestion de ces ressources complexes et des services multiples qu'elles remplissent, nous devons fournir sur le bureau du décideur une information fiable et facilement compréhensible. C'est tout le sens du deuxième axe du plan de convergence de la COMIFAC, intitulé connaissance de la ressource.

L'Etat des forêts 2006 fut le premier jalon de cette construction collective exaltante. Pour la première fois, les administrations forestières, les ONG, les centres de recherche ont collaboré sans réserve à la rédaction de ce qui devient la référence commune et a été salué dans les cénacles d'experts internationaux comme une approche intégrée relativement novatrice.

L'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale se propose de pérenniser ce formidable élan et de créer une dynamique régionale qui devrait durer aussi longtemps que les plus vieux des Azobés des forêts toute proches. L'Observatoire a pour ambition de relever le défi du partage continu d'informations de qualité sur l'évolution du couvert forestier, sur l'exploitation forestière et sur la conservation et la valorisation de la biodiversité.

L'Observatoire est délibérément placé sous les auspices de la COMIFAC, qui en garantit l'ancrage institutionnel fort et en donne les indications générales. Les bénéficiaires de l'Observatoire sont au premier chef les pays de la COMIFAC, mais aussi les autres membres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, notamment les organisations internationales, les bailleurs de fonds, les organisations de conservation, le secteur privé et les centres de recherche.

En contribution à l'Observatoire, la Commission Européenne a mis en place le projet FORAF, chargé de traduire en actions concrètes les orientations stratégiques et de faciliter l'émergence de ce bel outil de suivi. Le projet FORAF est coordonné par le Centre Commun de Recherche de la CE et un consortium d'institutions scientifiques reconnues conduit par le CIRAD, le CIFOR, la société FRM et l'Université catholique de Louvain. La cellule régionale du projet, basée à Kinshasa, en assure l'animation quotidienne, avec une énergie et un enthousiasme dont nous ne pouvons que nous féliciter. Je tiens à souligner que FORAF n'est pas l'Observatoire, il n'en est qu'un élément de mise en place et de facilitation.

Certains se sont demandé pourquoi mettre en place un nouvel outil quand tant de projets contiennent déjà les mots magiques de suivi, surveillance, observation, témoignage...le plus souvent en anglais.

Rassurez-vous, Mesdames et Messieurs, l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale n'est pas un projet de plus, mais a vocation à construire un large consensus régional autour de données collectées par les équipes qui restent au plus près du terrain, validées par des équipes de référence et mises à la disposition de tous. La réussite de l'Observatoire dépend dès lors de chacun d'entre nous.

A moyen terme, il est capital que l'Observatoire, tout en restant sous la guidance de la COMIFAC, soit repris intégralement par une institution spécialisée de la région. Dès à présent, nous devons établir une stratégie pour internaliser les activités de l'Observatoire dans une structure d'Afrique Centrale. Le défi qui nous attend donc est bien de favoriser les relais opérationnels et de leur donner un nouvel élan afin qu'ils retrouvent la confiance de tous les acteurs régionaux.

L'information environnementale est le premier maillon crucial d'un dispositif d'autres activités, dont l'objectif général est une gestion durable la forêt, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté des populations locales, et mises en cohérence par le plan de convergence de la COMIFAC. La formation des cadres, les actions de conservation et de valorisation de la biodiversité, l'appui à la gestion forestière durable, la recherche forestière, la communication dans la sous-région et au-delà, constituent autant d'actions qui requièrent toutes une information sérieuse, un peu comme les plaines les plus fertiles ont besoin d'un réseau hydrographique dense pour exprimer tout leur potentiel. A nous d'éviter de trop grandes sécheresses par manque de données et des inondations dévastatrices par excès d'informations mal délivrées.

Les deux ateliers qui vont nous occuper ces trois jours concourent à la mise en place des systèmes de suivi de l'Observatoire. Dans un premier temps, nous passerons en revue les indicateurs de suivi des forêts d'Afrique Centrale. Ensuite, nous examinerons en comité plus restreint les étapes nécessaires pour collecter des données incontestables. Le processus régional de validation est une étape cruciale dans l'établissement des systèmes de suivi. De grâce, je vous demande lors des débats d'exprimer votre point de vue sans retenue, de manifester votre désaccord, de clamer votre enthousiasme, mais c'est le moment ou jamais pour construire ensemble le but commun que nous voulons atteindre.

Ces ateliers n'auraient pas été possibles sans une série d'institutions et individus qu'il convient de remercier chaleureusement.

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, et en particulier le Professeur Jonas Nagahuedi, a apporté son soutien permanent tant institutionnel que logistique de premier ordre. Au nom de tous les participants, un tout grand merci.

La république du Cameroun, et en particulier le MINFOF, nous a accueilli dans ce cadre enchanteur de Kribi et assuré le patronage de cet atelier. Qu'ils en soient très sincèrement remerciés.

Toute notre gratitude va également à la GTZ, agence exécutive de la coopération allemande, qui a contribué conjointement avec le projet FORAF, à l'organisation matérielle de cet atelier, tandis que d'autres donateurs, comme la France et les Etats-Unis contribueront également cette année à la confection de l'Etat des Forêts 2008.

La route sera encore longue pour arriver à un socle de connaissances suffisamment solide pour garantir des décisions profitables à long terme aux pays de la région. Ce qui aujourd'hui est considéré comme la vérité ne le sera peut-

être plus demain, quand nous aurons élaboré de nouvelles connaissances. Nous devons avoir l'audace de remettre en question nos certitudes actuelles. Cette citation de Mark Twain, mise en exergue par Al Gore, prix Nobel de la paix dans son film sur le changement climatique peut nous inspirer : « Ce qui nous met dans l'embarras, ce n'est pas ce que nous ignorons, mais bien ce que nous tenons pour certain et qui est faux »

Quand je vois la somme d'expertises complémentaires réunies dans cette auguste assemblée, j'ai confiance dans notre capacité collective de questionnement et dans la qualité des résultats auxquels nous parviendrons au soir de nos débats.

Notre responsabilité est lourde, mais notre tâche est exaltante. Le futur de l'Observatoire repose sur nos discussions et dépend de notre capacité à marquer l'essai, et ensuite à le transformer.

Je vous souhaite à tous de fructueux travaux.

Vive la Coopération internationale  
Vive les Forêts d'Afrique Centrale

Je vous remercie

## Annexe 8 : Discours d'ouverture par l'Inspecteur numéro 1, représentant du MINFOF

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,  
Monsieur le Représentant de la Commission Européenne,  
Mesdames/ Messieurs les Délégués des pays membres de la COMIFAC,  
Participants au projet FORAF,  
Mesdames/Messieurs les Représentants des ONG du secteur Forêt /Environnement en Afrique Centrale,  
Mesdames / Messieurs les Représentants du Secteur privé,  
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur et un réel plaisir pour moi de prendre la parole ce jour à l'occasion de l'ouverture des ateliers FORAF sur le « Validation des indicateurs de suivi de l'Etat des Forêts d'Afrique Centrale » et la « Formation des personnes ressources FORAF »

Permettez moi dans un premier temps, de remercier tous les invités qui ont accepté de suspendre leur multiples occupations afin d'effectuer le déplacement de Kribi. Particulièrement remercier et souhaiter la bienvenue en terre camerounaise à tous les participants venus de l'extérieur du pays. Vos déplacements illustrent l'importance que vous et vos institutions respectives, accordez à la gestion durable des Forêts d'Afrique Centrale et particulièrement à la gestion des informations concernant les écosystèmes.

Mesdames et Messieurs,

Les ateliers qui s'ouvrent aujourd'hui et qui solliciteront votre expertise pendant les trois prochains jours, s'intègrent dans une dynamique lancée depuis mars 1999, quand les chefs d'Etats et des gouvernements d'Afrique Centrale se sont réunis à Yaoundé à l'invitation de son Excellence le Président Paul BIYA pour ériger en priorité politique la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. Cette dynamique s'est poursuivie par le sommet de Brazzaville en 2005 et s'est illustrée par la création de la commission des Forêts d'Afrique Centrale(COMIFAC) qui aujourd'hui assure la tutelle institutionnelle du projet FORAF.

Comme vous le savez, la gestion durable des écosystèmes forestiers implique un processus judicieux de prise de décisions concernant les actions à entreprendre pour garantir la pérennité de l'écosystème et de ses ressources. Or pour qu'une prise de décision soit judicieuse et efficace, elle doit être basée sur des informations fiables concernant non seulement l'état des ressources naturelles, mais aussi l'environnement socio-économique et politique dans lequel les ressources sont gérées. C'est donc dire, honorables invités, que la gestion durable de nos écosystèmes forestiers passe obligatoirement par la maîtrise de l'information environnementale.

Partant de cette réalité, la COMIFAC a inclus dans son plan de convergence la mise en place d'un mécanisme d'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC), mécanisme qui permettra de collecter les informations nécessaires sur l'état des forêts de notre sous-région, de les valider et de les rendre disponibles auprès des décideurs que ce soit au niveau local, national ou international. Le projet FORAF financé par nos partenaires internationaux a pour mission d'appuyer la COMIFAC dans la mise en place de l'OFAC, outil précieux de promotion de la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale. C'est le lieu pour moi de remercier la communauté internationale de manière générale, et particulièrement la Commission Européenne (CE), principale source de financement du Projet FORAF, la Coopération Française (CF), la Coopération Allemande (GTZ) et la Coopération des Etats Unis d'Amérique (USAID) pour les appuis multiformes qu'elles apportent à la COMIFAC, surtout dans le domaine de la gestion des informations forestières. Les appuis de la communauté internationale dans le domaine ont déjà permis la publication du rapport sur l'Etat des Forêts d'Afrique Centrale 2006, rapport sur lequel le projet FORAF pourra bâtir en vue d'autres publications périodiques du même type.

Mesdames et Messieurs,

La gestion des informations, qui permettront de suivre l'état des forêts dans notre sous-région et de prendre les bonnes décisions pour la gestion durable de nos écosystèmes forestiers, repose en grande partie sur la définition des indicateurs qui guideront la collecte des informations sur le terrain et qui doivent être à mesure de donner des indications précises sur l'évolution des ressources de notre biodiversité. De tels indicateurs doivent être définis de manière consensuelle entre acteurs du secteur forestier/ environnement. C'est là toute l'importance du premier atelier qui se déroulera du 26 au 27 février 2008 dont les résultats attendus sont :

- Une liste d'indicateurs validés pour le suivi de l'Etat des Forêts d'Afrique Centrale.
- Une structure validée pour le rapport sur l'Etat des Forêts d'Afrique Centrale 2008.

Au-delà de la durée de mise en œuvre du projet FORAF, notre sous-région devra être dotée d'un pool d'experts, qui assurera de manière durable le fonctionnement de l'Observatoire qui est entrain de se mettre en place.

Ainsi, le renforcement des capacités de nos pays en matière de gestion de l'information environnementale doit être vu comme priorité. A cet effet, le deuxième atelier dont les résultats attendus sont :

- Un groupe de techniciens originaires de tous les pays membres du PFBC familiarisés au fonctionnement du projet FORAF et capables de collecter des données en vue de renseigner les indicateurs de suivi de l'Etat des Forêts d'Afrique Centrale,

- Des besoins identifiés en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie sous- régionale de renforcement des capacités en matière de collecte et de gestion des informations sur le secteur forestier.

Ce second atelier, dis-je est le début d'un processus de renforcement des capacités qui se déroulera pendant toute la durée de mise en œuvre du projet FORAF.

Notre souhait est qu'à terme chacun de nos pays dispose d'une cellule nationale d'observatoire des forêts, alors que l'OFAC sera chargé de la coordination au niveau sous-régional.

Conscient de l'enjeu que représente la gestion de l'information environnementale, le Cameroun à quant à lui, déjà mis en place des éléments clés qui pourront contribuer à l'établissement d'un mécanisme d'observatoire du secteur forêt/ environnement. Sans être exhaustif il s'agit :

- Du Système Informatisé de gestion de l'Information Forestière (SIGIF),
- De l'atlas forestier interactif du Cameroun élaboré avec l'appui de Global Forest Watch,
- Du projet COMCAM mis en œuvre avec l'appui de l'Organisation Internationale des bois Tropicaux(OIBT) et qui permet un suivi des données sur les exportations des bois forestiers du Cameroun.

Mesdames et Messieurs,

La qualité de l'expertise que vous représentez augure des résultats probants.

Sur ce, je déclare ouverts les travaux des ateliers sous-régionaux FORAF sur la « Validation des indicateurs de suivi de l'Etat des Forêts d'Afrique Centrale » et sur la « Formation des personnes ressources FORAF ».

Vive la Coopération Internationale,  
Vive le Cameroun,

Je vous remercie.

## Annexe 9 : Termes de référence des travaux en groupes

**TDR DES TRAVAUX EN GROUPES**

## Groupe 1

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| Thèmes                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Couvert forestier</li> <li>○ Cadre légal et institutionnel</li> </ul>  |
| Travail à faire                 | Proposer des indicateurs pertinents à suivre / monitorer dans la perspective de production régulière de rapports sur l'état des forêts en Afrique Centrale  |
| Critères / aspects à considérer | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pertinence</li> <li>○ Priorité (basse, moyenne, élevée)</li> <li>○ Faisabilité</li> <li>○ Unités</li> <li>○ Niveau de détail</li> <li>○ Fréquence de collecte</li> <li>○ Consolider l'information</li> </ul>   |
| Résultats attendus              | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Liste des indicateurs validés</li> <li>○ Méthodes de collecte afférente à chaque indicateur</li> <li>○ Points d'attention les cas échéants</li> </ul>  |
| Approche de travail             | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le groupe se désigne un facilitateur dont le mandat est essentiellement de faciliter les débats sans les influencer, d'assurer la discipline de prise de paroles, de faire le point et les recentrages, de faire respecter le temps imparti</li> <li>○ Les représentants du Consortium dans le groupe assurent le rapportage</li> <li>○ Utiliser les cartes de visualisation de préférence (écrire sa carte avant de parler ; une idée, une carte...)</li> </ul> |
| Temps alloué                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mardi 26 Février, de 14.30 à 18.00</li> <li>○ Mercredi 27 Février, de 08.30 à 09.30</li> </ul>   |

## TDR DES TRAVAUX EN GROUPES

### Groupe 2

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| Thème                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Exploitation forestière</li> </ul>   |
| Travail à faire                 | Proposer des indicateurs pertinents à suivre / monitorer dans la perspective de production régulière de rapports sur l'état des forêts en Afrique Centrale  |
| Critères / aspects à considérer | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pertinence</li> <li>○ Priorité (basse, moyenne, élevée)</li> <li>○ Faisabilité</li> <li>○ Unités</li> <li>○ Niveau de détail</li> <li>○ Fréquence de collecte</li> <li>○ Consolider l'information</li> </ul>   |
| Résultats attendus              | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Liste des indicateurs validés</li> <li>○ Méthodes de collecte afférente à chaque indicateur</li> <li>○ Points d'attention les cas échéants</li> </ul>  |
| Approche de travail             | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le groupe se désigne un facilitateur dont le mandat est essentiellement de faciliter les débats sans les influencer, d'assurer la discipline de prise de paroles, de faire le point et les recentrages, de faire respecter le temps imparti</li> <li>○ Les représentants du Consortium dans le groupe assurent le rapportage. Ils assureront que le groupe traite des indicateurs appropriés dans la liste fournie</li> <li>○ Utiliser les cartes de visualisation de préférence (écrire sa carte avant de parler ; une idée, une carte...)</li> </ul> |
| Temps alloué                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mardi 26 Février, de 14.30 à 18.00</li> <li>○ Mercredi 27 Février, de 08.30 à 09.30</li> </ul>   |

## TDR DES TRAVAUX EN GROUPES

### Groupe 3

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| Thème                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Conservation et valorisation de la biodiversité</li> </ul>   |
| Travail à faire                 | Proposer des indicateurs pertinents à suivre / monitorer dans la perspective de production régulière de rapports sur l'état des forêts en Afrique Centrale  |
| Critères / aspects à considérer | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pertinence</li> <li>○ Priorité (basse, moyenne, élevée)</li> <li>○ Faisabilité</li> <li>○ Unités</li> <li>○ Niveau de détail</li> <li>○ Fréquence de collecte</li> <li>○ Consolider l'information</li> </ul>   |
| Résultats attendus              | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Liste des indicateurs validés</li> <li>○ Méthodes de collecte afférente à chaque indicateur</li> <li>○ Points d'attention les cas échéants</li> </ul>  |
| Approche de travail             | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le groupe se désigne un facilitateur dont le mandat est essentiellement de faciliter les débats sans les influencer, d'assurer la discipline de prise de paroles, de faire le point et les recentrages, de faire respecter le temps imparti</li> <li>○ Les représentants du Consortium dans le groupe assurent le rapportage</li> <li>○ Utiliser les cartes de visualisation de préférence (écrire sa carte avant de parler ; une idée, une carte...)</li> </ul> |
| Temps alloué                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mardi 26 Février, de 14.30 à 18.00</li> <li>○ Mercredi 27 Février, de 08.30 à 09.30</li> </ul>   |